



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 25 juin 2013
N° CERTA-2013-AVI-373

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans libcurl

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2013-AVI-373>

Gestion du document

Référence	CERTA-2013-AVI-373
Titre	Vulnérabilité dans libcurl
Date de la première version	25 juin 2013
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité libcurl du 22 juin 2013
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque(s)

– déni de service à distance

2 Systèmes affectés

libcurl version 7.7 à 7.30.0 (inclus)

3 Résumé

Une vulnérabilité a été corrigée dans *libcurl*. Elle permet à un attaquant de provoquer un déni de service à distance.

4 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

5 Documentation

- Bulletin de sécurité libcurl du 22 juin 2013
http://curl.haxx.se/docs/adv_20130622.html
- Référence CVE CVE-2013-2174
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2013-2174>

Gestion détaillée du document

25 juin 2013 version initiale.